

Faculté de droit



ECRI1501 Histoire de la criminologie

[45h] 5 crédits

Cette activité se déroule pendant le 1er semestre

Enseignant(s): Dan Kaminski
Langue d'enseignement : français
Niveau : Premier cycle

Objectifs (en termes de compétences)

L'objectif de ce cours est d'introduire, dans une perspective historique, aux grandes questions débattues en criminologie depuis la formation de ce champ de savoir dans les pays occidentaux. Cette introduction transdisciplinaire où se croisent les apports de la médecine, de la psychiatrie, du droit pénal, de la sociologie, de la psychologie et de la philosophie met en évidence les enjeux théoriques, éthiques et politiques des savoirs sur le crime et sur la peine. La véracité des savoirs est bien moins importante que la compréhension du contexte de leur production : l'ancrage des pensées dans leur contexte spatio-temporel est plus important que leur validité contemporaine.

L'étudiant devra pouvoir identifier les traits majeurs de différenciation et de ressemblance des savoirs étudiés et percevoir la complexité des pensées parfois cachée derrière le simplisme de quelques idées reçues.

Objet de l'activité (principaux thèmes à aborder)

Le cours est essentiellement consacré aux savoirs sur le crime, la personne criminalisée et la réaction pénale qui leur est dévolue. Quant au crime et au criminel, seront abordées les pensées du XVIIIe siècle, la naissance des sciences sociales au début du XIXe siècle, le développement de la psychiatrie et enfin, la naissance de la criminologie comme activité spécifique de connaissance à l'époque de Lombroso.

Quant aux théories portant sur la réaction pénale, seront étudiées les théories pénales du XVIIIe siècle (dites "classiques") auxquelles se sont opposées les théories positivistes. On examinera également l'apport des premiers sociologues à la pensée criminologique.

Résumé : Contenu et Méthodes

Les différents apports théoriques examinés font l'objet d'un exposé magistral accompagné d'une projection Powerpoint. Chaque théorie est située dans son contexte historique et dans ses rapports avec les théories voisines. Les ouvrages évoqués ci-dessous (au titre du support) constituent la référence fondamentale de l'enseignement.

Ce cours constitue un ensemble de 45 heures.

Autres informations (Pré-requis, Evaluation, Support, ...)

Evaluation : examen écrit (QCM)

Support : ouvrage en deux volumes.

C. Debuyst, F. Digneffe, JM Labadie, A. Pires, Histoire des savoirs sur le crime et la peine, tome I. Des savoirs diffus à la notion de criminel-né, Bruxelles, De Boeck, 1995.

C. Debuyst, F. Digneffe, JM Labadie, A. Pires, Histoire des savoirs sur le crime et la peine, Tome II. La rationalité pénale et la naissance de la criminologie, Bruxelles, De Boeck, 1998.

Les livres reprennent la matière enseignée oralement, de telle sorte qu'ils doivent être étudiés pour l'examen.

Les documents de la projection Powerpoint et d'autres informations sont disponibles sur le site i-campus du cours..

Autres crédits de l'activité dans les programmes

CRIM21	Première licence en criminologie	(5 crédits)	Obligatoire
CRIM21MS	Première année du master en criminologie, à finalité spécialisée	(6 crédits)	Obligatoire
CRIM22MS	Deuxième année du master en criminologie, à finalité spécialisée	(6 crédits)	Obligatoire
CRIM2MS	Master en criminologie, à finalité spécialisée	(6 crédits)	Obligatoire
CRIM3DA	Diplôme d'études approfondies en criminologie	(5 crédits)	